



CST DU 27 mars 2023

Déclaration préalable

Madame la Présidente, Monsieur le DGS, Mesdames et Messieurs les membres du CST,

1/ En préambule, nous tenons à remercier l'administration d'avoir entendu notre demande concernant l'organisation de ce CST plutôt le matin que l'après-midi.

En effet, il nous paraissait inconcevable de limiter la qualité des débats du fait des horaires inappropriés du CST fixés l'après-midi. Nous avons tous des contraintes familiales ou personnelles, mais à la différence des représentants de l'administration, les représentants des O.S. ne perçoivent ni astreintes, ni heures supplémentaires, ni autres compensations pour faire face aux frais engagés lorsque les horaires sont largement dépassés (frais de garde, frais de parking notamment)

Or vu la quantité de dossiers présentés à ce CST, il était évident que les débats auraient duré tardivement.

2/ Concernant le contexte général de ce CST, et au delà de la réforme des retraites qui nous laisse un goût amer, notre préoccupation principale demeure la problématique du pouvoir d'achat qui ne cesse de diminuer.

Nous avons proposé des pistes en vue de sa sauvegarde et avons renouvelé ces propositions lors du dernier CST. Et, nous avons renouvelé cette question avec d'autres lors de notre envoi par mail la semaine dernière. **Nous attendons donc, monsieur le DGS, vos réponses notamment à ce sujet.**

3/ Dans un ordre d'idée, l'annulation probable de la partie du BP2022 concernant l'augmentation de la taxe foncière, illustre les conséquences de votre politique d'éviction des cadres experts dans des domaines complexes, en capacité d'accompagner utilement la mise en œuvre des décisions, et maîtrisant le contexte marseillais.

Nous vous avons pourtant avertis que cette « purge » générale des cadres, à qui l'on reproche seulement le fait d'avoir « fait carrière sous Gaudin » auraient des conséquences négatives non seulement sur le fonctionnement interne de l'administration et en cascade sur le service rendu aux marseillais, mais aussi en externe sur l'application de la politique de la Municipalité.

Quel gâchis humain ! Quel gâchis pour l'intérêt général ! Et il ne serait vraiment pas crédible de rejeter la faute de ce fiasco sur les fonctionnaires territoriaux !

Nous craignons désormais que d'autres dossiers du même type sortent progressivement d'ici la fin du mandat...

4/ S'agissant des dossiers présentés au présent CST, nous remarquons que nous les avons encore reçus à la limite réglementaire, dont un samedi et un dimanche pour les travailler....

Nous nous exprimerons lors des interventions dédiées sur le fond de ces dossiers.

Néanmoins, nous voulons faire remarquer que nous avons vraiment l'impression de dossiers « trompe-l'œil », aux textes certes bien rédigés, mais assortis d'expressions ou d'appellations grandiloquentes issues d'un jargon pompeux, et qui ne traitent pas vraiment des enjeux de ces réorganisations, ni ne règlent le fonctionnement quotidien des services tant pour les agents que pour les marseillais ..

Les agents restent confrontés à des dysfonctionnements chroniques ; quelques exemples :

- l'absence de mise à jour de leur situation individuelle avec des conséquences pécuniaires,

- la perte de documents importants (convention de télétravail / arrêt de maladie/ bulletin de paye / arrêté individuel..) **mais attention, ne nous faites pas dire que c'est de la faute des agents de la DRH !**
- l'absence de réponse à des questions relatives au régime indemnitaire
- la dilution des missions d'une même nature entre plusieurs DGA ou Directions...
- des procédures internes inexistantes ou contradictoires (la primauté de fait prise par les DAF sur les SAF dans bon nombre de DGA)

Les marseillais subissent quant à eux les conséquences indirectes de ces dysfonctionnement et sont amenés à s'en prendre aux fonctionnaires municipaux . Exemples :

- l'absence de réponse aux demandes d'inscription dans les crèches
- les délais de traitement des dossiers particulièrement allongés (permis de construire / CNI / passeports...)
- l'interruption du service rendu issue du blocage politique de recrutement ...
- les délais de signature de contrats excessivement long dans l'attente de validation du cabinet..

Ces listes sont loin d'être exhaustives.

Nous aurions préféré une réorganisation et de nouvelles procédures internes simples, lisibles et efficaces.

Nous saurons apprécier à l'avenir des rapports qui ne nous trompent pas avec un champ lexical exotique, mais qui présentent simplement et clairement des actes concrets et rapidement efficaces.

Merci pour votre attention.